SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi

63me Année

Le Numéro : 10 francs

No 628

SAMEDI 25 JANVIER 1958

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

AMENAGEMENT DE LA MOYENNE-DURANCE

Chutes de Curbans, Sisteron et Aubignosc

Le cours moyen de la Durance, entre Serre-Ponçon et Cadarache, a fait l'objet, en 1956, du dépôt de trois demandes de concession pour l'aménagement des chutes d'Oraison, Manosque, Ste-Tulle II et Beaumont.

Ce premier ensemble, représentant plus d'un milliard de kwh, est actuellement soumis aux enquêtes publiques.

L'aménagement de la section amont, depuis la restitution de Serre-Ponçon jusqu'au remous de la future retenue d'Oraison (Château-Arnoux), nécessitait alors un complément d'études qui ont permis de déterminer le fractionnement optimum des différentes chutes.

La production nouvelle, pour cette seconde tranche, sera de l'ordre d'un milliard de kwh, portant à 2,8 milliard de kwh les possibilités énergétiques de la Moyenne-Durance, en comprenant les usines déjà en service.

Le découpage tient compte de l'existence de la chaine déjà en service de Ventavon-Le Poët qui est équipée de 80 m3/s. Il comprend d'amont en aval trois chutes nouvelles :

— CURBANS, qui utilisera la dénivelée de 83,50 m., existant entre le bassin de compensation de Serre-Ponçon (cote 657,50) et la prise de l'usine de Ventavon (La Saulce, cote 574) ;

— SISTERON, qui utilisera la dénivelée de 114,50 m. existant entre la cote de la prise existante de Ventavon et le confluent du Buëch et de la Durance à l'amont immédiat de la ville de Sisteron (cote 459,50). Cette chute doublera en la complétant jusqu'à Sisteron la chaine actuelle de Ventavon (574-518) et du Poët (518-490) et recueillera au passage une dérivation des eaux du Buëch.

— AUBIGNOSC, qui utilisera la dénivelée de 27,50 m. existant entre Sisteron et la prise de l'usine d'Oraison (cote 432).

1o CHUTE DE CURBANS

Implantée sur la rive gauche de la Durance, immédiatement à l'amont du confluent de la Blanche, la prise d'eau de la chute de Curbans s'alimentera directement dans le bassin de compensation de Serre-Ponçon, à la cote 657,50.

Les ouvrages d'amenée, capables d'un débit maximum de 200 m3/s, se développeront entièrement sur la rive gauche, d'abord à ciel ouvert sur une longueur de 5.100 m., puis en galerie sur 9.000 m. de longueur, avant d'aboutir à l'usine souterraine équipée de trois groupes Francis.

L'usine sera vraisemblablement située sur la commune d'Urtis (Basses-Alpes); toutefois les limites des communes contiguës de Tallard (Hautes-Alpes) et de Curbans (Basses-Alpes), passant au voisinage de l'emplacement envisagé de l'usine, il n'est pas exclu que tout ou partie de l'usine et de ses annexes soit sur l'une ou l'autre de ces trois communes.

Les ouvrages de fuite, d'une longueur totale de 3.300 m., permettront la jonction à la cote 574 avec les aménagements de Ventavon, et ultérieurement ceux de Sisteron.

2o CHUTE DE SISTERON

Les usines actuelles de Ventavon et du Poët utilisent 80 m3/s sous une hauteur de chute brute de 84 m. Elles ont été mises en service respectivement en 1909 et 1927. Les ouvrages d'amenée sont en bon état. L'usine de Ventavon a été entièrement rénovée à l'occasion du changement de fréquence, et le matériel de l'usine du Poët est en bon état d'entretien.

L'utilisation rationnelle des eaux disponibles sera obtenue avec un équipement à 220 m3/s sur la Durance et à 40 m3/s sur le Buëch, les eaux du Buëch pouvant être captées à une cote équivalente à la cote de la prise de l'usine de Ventavon.

Les eaux de la Durance et du Buëch seront finalement utilisées dans une seule usine établie en amont de Sisteron et restituées au Buëch ; le canal d'amenée principal sera construit pour le débit total de 220 m3/s dans sa partie amont, qui comportera un tracé proche de celui du canal d'amenée de Ventavon sur une dizaine de kilomètres et pour le débit de 260 m3/s, après apport des eaux du Buëch. L'usine qui sera prévue pour un équipement à trois groupes sera au début, équipée avec deux groupes, le troisième étant installé ultérieurement.

Le canal d'amenée principal aura 33 kilomètres de longueur. L'adduction des eaux du Buëch se fera à partir d'une prise en amont de Laragne par un canal à ciel ouvert de 6.700 m. et une galerie en charge de 3.800 mètres.

L'usine sera située sur la commune de Sisteron.

La retenue, prévue sur le Buëch, submergera 50 ha. environ, dont 38 ha. de lit majeur, 8 ha. de terres cultivables, et 4 ha. de bois et broussailles.

3o CHUTE D'AUBIGNOSC

Le niveau de la retenue de la chute d'Aubignosc sera limité à 459,50 pour sauvegarder les bas quartiers du vieux Sisteron. Cette cote est d'ailleurs suffisamment élevée pour assurer de bonnes conditions de restitution à l'usine de Sisteron. Le marnage prévu ne dépassera pas 1 m., et ses inconvénients seront minimes, compte tenu de la topographie des lieux.

Le barrage sera implanté à l'amont immédiat du confluent du Jabron, et la prise d'eau prévue pour un débit de 250 m3/s, assurera l'alimentation d'un canal de 5,600 km de longueur, aboutissant à une usine équipée de deux groupes Kaplan.

L'eau sera restituée dans la retenue de la chute d'Oraison à la cote 432, par un canal à ciel ouvert de 75 m. de longueur.

La retenue de l'aménagement d'Aubignosc, d'une longueur approximative de 5 km, submergera 120 ha, environ, dont 90 ha. de lit majeur de la rivière, et 30 ha. comportant un tiers de terres cultivables. Deux maisons seront, en outre, touchées par les eaux.

Auto-Ecole MIR

Les Arcades — B 3 — SISTERON
Télé 247

TOUS PERMIS

Voitures Poids Lourds

Transports en commun

La Direction des Services Agricoles des Basses-Alpes communique :

Refaites connaissance

La Grande Semaine de l'Agriculture Française 1958, comprenant les présentations du Concours Général Agricole et le Salon International de la Machine Agricole, se tiendra à Strasbourg du 29 Mars au 3 Avril. Cet effort de décentralisation présente de nombreux avantages qu'il est inutile de rappeler à nouveau, mais il convient cependant d'insister sur l'un des aspects de cette décentralisation qui semble n'avoir pas encore été saisi par tous les intéressés.

En effet, à l'occasion de la Grande Semaine de l'Agriculture 1958, il est tout à fait indiqué pour certains de jeter un regard sur le passé afin d'accomplir un retour qui bien que ne reportant qu'à une quinzaine d'années en arrière, a souvent été, à regret sans doute, déjà classé dans le grand tiroir des oublis.

Nous voulons évidemment parler des sombres années 1940-1945 au cours desquelles les Alsaciens, les Lorrains et autres habitants de l'Est Français ont dû gagner l'intérieur et séjourner qui dans le Midi, qui en Limousin, qui en Périgord, qui en Charente ou en tout autre lieu.

Pendant cette période de solides amitiés s'étaient nouées au milieu des difficultés, des inquiétudes et des malheurs qui rapprochent et qui scellent bien mieux que l'euphorie de la facilité. Eh oui ! on avait partagé les ressources de tous ordres avec les arrivants fort heureux de trouver enfin un hâvre de quiétude. Puis pour tous, pour les accueillants comme pour les accueillis, la vie avait repris ses droits, les uns se pliant de leur mieux aux habitudes des autres alors que ces derniers essayaient de faire oublier aux nouveaux arrivants leurs peines et leur dépaysement. On avait vécu de concert, on s'était aidé, apprécié, estimé... parfois aimé, jusqu'au jour où il fallut se quitter, le cœur partagé entre la joie de rentrer au pays et la peine d'abandonner des amis. Que de promesses, que d'invitations ont été alors échangées et que de bonnes résolutions ont été prises.

Puis le temps a passé, on s'est écrit bien sûr, d'abord très fréquemment, et chacun reprenant ses occupations au rythme d'une nouvelle vie, les échanges de lettres se sont espacés pour se borner bientôt à l'annonce des grands évènements familiaux puis, enfin, même s'ils n'ont pas été complètement abandonnés, pour se trouver réduits aux cartes de Nouvel An.

C'est la vie... et pourtant les sentiments sont là, ils sont restés intacts, il suffirait d'une occasion pour les ranimer, or, justement, cette occasion va naître... C'est en effet la Semaine de l'Agriculture Française 1958.

Voici venu le moment, pour ceux qui ont été accueillis à l'intérieur au cours de leur exode, de renouveler leurs invitations avec l'espoir de les voir enfin couronnées de succès ; c'est aussi, pour ceux qui avaient promis qu'ils iraient rendre visite à leurs hôtes de guerre, la possibilité de concrétiser cette promesse et d'en faire une vivante réalisation.

Reprenez donc les relations, refaites connaissance, et que l'on organise du 29 Mars au 3 Avril, des voyages vers l'Alsace, qui prouvent que les sentiments n'avaient pas menti. Ce sera pour les uns de solder une dette de reconnaissance, ce sera pour les autres le moyen de visiter la magnifique exposition de l'Agriculture, mais aussi de parcourir une région française qui se classe parmi les plus belles qui soient ; et ce sera enfin, pour tous, la réunion fraternelle qui permettra de raviver des souvenirs dont le rappel sera bien agréable puisqu'il ne s'agira réellement plus que de souvenirs.

Ne perdez donc pas de temps. Que les uns lancent leurs invitations et que les autres notent bien la date sur leur calendrier... l'occasion est unique, ne la laissez pas échapper !

Comité des Fêtes

Réunis sous la présidence de M. Fauque, maire, les membres du Comité permanent des Fêtes ont formé définitivement le bureau dont voici la composition :

Présidents d'honneur : MM. Fauque Elie et Allègre Maurice.

Président actif : M. Armand Achard.

Vice-présidents : MM. Lieutier M. et Colomb P.

Secrétariat : MM. Baronian et Samuel.

Trésorerie : MM. Dupery et Plume.

Membres : Manni, Maimone, Vollaire, Reynaud, Gallissian, Aubry, Giafferi, Richaud Germain, Heyrès, Tardif, Bertagnolio, Montlaux Albert, Montlaux Robert, Feid, Dussaillant.

En outre les deux commissaires aux comptes, délégués par la Municipalité, demeurent M. Chautard Armand et M. le docteur Niel.

La première manifestation du Comité permanent des Fêtes est organisé à l'occasion du Mardi-Gras. En effet, ce jour-là, dans la salle de l'Alcazar, se tiendra un Grand Bal, paré, masqué et travesti, animé par Pierre Pérez et son ensemble, à 21 heures. De nombreux prix en espèces et en nature récompenseront les plus jolis travestis.

Le public, en grand nombre, les amis des Fêtes et la jeunesse montreront leur satisfaction à la première manifestation du Comité 1958.

A l'occasion du bal du Mardi-Gras du 18 Février, une location de costumes travestis se fera chez M. Calamel Régis, blanchisserie, place de la Mairie.

M. Camille REYMOND

REÇOIT LA MEDAILLE D'HONNEUR DEPARTEMENTALE et COMMUNALE DE VERMEIL

M. Camille Reymond, maire de Château-Arnoux-St-Auban, ancien député et ancien conseiller général des Basses-Alpes, vient de se voir décerner par M. le Ministre de l'Intérieur, la médaille d'honneur départementale et communale de vermeil.

Cette haute distinction récompense 35 ans de vie publique et de dévouement au service des collectivités locales.

Nous adressons à Camille Reymond, enfant du terroir Sisteronnais, nos bien amicales félicitations.

Devenez Propriétaire avec 1 Million

PLACEMENT OR

Prêt Crédit Foncier. Avantages fiscaux

S'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

© VILLE DE SISTERON

DU HAUT DE LA CITADELLE

CONSEIL MUNICIPAL

Au 1er étage de la Mairie, dans la salle des délibérations, Vendredi dernier se tient une réunion du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Elie Fauque, maire.

Sont présents : MM. Chaix et Charvet, adjoints, Chautard, Julien, Fabre, Jouve, Lieutier, Reynaud, Turcan, Théène, Dr Niel, Me Perrin, Dr Tron, Bouchet et Tron Léon.

Absents et excusés : MM. Brémond, Maffren, Richaud, Rolland et Jourdan.

M. Tron Léon est désigné secrétaire de séance.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté, et ouvre la séance.

Avant de passer à l'ordre du jour qui motive cette réunion, M. Fauque donne à l'assemblée les réalisations faites au cours de l'année écoulée dans la ville de Sisteron.

Goudronnage de la place des Arcades, couverture du canal, adjudication du terrain scolaire, mur de la voirie H. L. M., mise au point du projet du futur Hôtel de Ville, Ecole de la Bousquette dont l'adjudication sera donnée le 4 Février 1958, toute l'organisation intérieure de l'abattoir (31 Janvier 1958), éclairage de la Citadelle, extension de l'éclairage public, création des centres ménagers agricoles, ouverture d'une école à la Chaumiane, réfection du chemin du cimetière, eau à la plate-forme supérieure, organisation d'une garderie municipale pendant les vacances, colis de Noël aux soldats, relance des fêtes, permis de conduire...

Puis il donne lecture d'une lettre de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées au sujet de la démolition de la petite maison qui a subit le bombardement de 1944, au bout du pont de la Baume, sur le côté droit, en allant à Volonne. De par cette lettre le service du M R L fera la démolition dès que les crédits nécessaires seront reçus et le service des Ponts et Chaussées construira le mur, sur les crédits de la route. Ces travaux doivent se faire en cours d'année 1958.

M. le Maire fait connaître également le mauvais état du chemin au quartier du Bois-de-Buche. Il indique que sur ses instances M. Plauche, conducteur de travaux aux Ponts et Chaussées, et M. Fied, agent technique de la ville, sont allés sur les lieux et ont fait un rapport. Il est alors envisagé de refaire et construire des gabions qui, contre les pluies et les orages, protègeront le chemin.

M. le Maire a écrit aux diverses administrations de la ville pour connaître si elles désiraient installer les bureaux dans la nouvelle Mairie. A ce jour les Contributions Indirectes et la Recette des Finances sont seules à avoir répondu favorablement.

Après ces quelques explications, le Conseil passe à l'ordre du jour.

— La première question inscrite est la voirie des Habitations à Loyer Modéré, immeuble qui fait le prolongement des Arcades. La ville doit alimenter tous les appartements en eau potable, faire les égoûts et assainissements, et construire un trottoir, côté hôpital, de 1 m 50 de large sur 140 m. de long, une chaussée qui aura 6 m. 50, coût 5.000.000 de frs. Le Conseil autorise M. le Maire à pratiquer un emprunt de la somme nécessaire.

Egalement, toujours pour cette voirie, 4 candélabres électriques seront posés, coût 600.000 francs environ.

— L'aménagement du Stade Municipal de Beaulieu est également à l'ordre du jour. M. le Maire fait connaître à l'assemblée qu'une subvention de deux millions de francs venait d'être accordée. La construction des tribunes de 4 à 500 places, des vestiaires, des douches, d'une infirmerie, des W.-C. et bien entendu l'amenée d'eau, toutes ces améliorations vont se poursuivre, la ville devant participer aux dépenses.

— Une importante question qui est aussi à l'ordre du jour est le bilan du Comité des Fêtes. Sans critiquer le Comité permanent des Fêtes — auquel le Conseil Municipal rend hommage — l'assemblée aurait bien voulu connaître un bilan financier plus détaillé que celui présenté de façon à pouvoir juger telles ou telles manifestations si elles sont rentables ou non. Les commissaires aux comptes, représentant la Municipalité, sont chargés, avec les trésoriers du Comité, de présenter ce bilan.

— Plusieurs demandes d'augmentation de salaires sont ensuite présentées par le Conseil. Toutes ces demandes sont satisfaites.

— M. le Maire fait connaître que bon nombre d'usagers (surtout les personnes habitant seules) sont venus faire des remarques sur le régime de la distribution de l'eau. Le Conseil discute de cette question sans pour celà apporter une solution, car si la méthode actuelle pour relever les compteurs d'eau était changée, cela entrainerait des dépenses nouvelles.

— Le Conseil désigne MM. Maurice Richaud et Félix Rolland comme représentants de la Municipalité pour les adjudications au sujet de la construction du nouvel abattoir.

En fin de séance l'assemblée émet un vœu pour la suppression de la taxe sur les compteurs d'électricité ; émet également le vœu que les droits des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Anciens Combattants soient respectés.

Après avoir donné avis favorable à certaines demandes d'assistance, la séance est levée.

* * * *

LA NEIGE

Comme toutes ses voisines notre ville n'a pas été épargnée par la neige, elle est tombée dans la journée de Mercredi recouvrant le sol d'une épaisseur de 10 à 15 cm. rendant la circulation dangereuse ; le traineau des Ponts et Chaussées a déblayé la neige dans les principales artères de la ville permettant aux ménagères de faire leurs provisions dans la matinée.

Le ciel reste couvert avec des nuages qui indiquent que probablement une deuxième vague de neige viendra se joindre à la première.

* * * *

LA FETE DU FAUBOURG

Favorisée par un soleil de printemps la première fête du faubourg a été célébrée avec enthousiasme par les faubouriens et leurs amis de la ville, tous en ont été les animateurs. Le programme bien que restreint, comportait un concours de boules, des chants et la belote. La journée du dimanche fut donc pour eux une journée choisie qui termina le programme par l'absortion de pois-chiches arrosés du vin du terroir et asaisonnés à l'huile d'olive de Mongervis.

Quatorze doublettes participent au concours de boules dont voici les résultats : 1er prix : Euloge Auguste et Imbert Célestin ; 2me prix : Mourenas et Daumas ; 3me prix : Magaud Clément et Latil ; 4me prix : Chastillon et Ramero.

La deuxième fête de la Baume aura lieu le premier dimanche de Mai avec un programme plus élastique, plus substentiel et le traditionnel bal. On en reparlera.

* * * *

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
un film en cinémascope en technicolor
LES WEEK-ENDS DE NERON
avec Brigitte Bardot, Vittorio de Sica, Alberto Sordi et Gloria Swanson.

La semaine prochaine
Fernandel dans
LE COUTURIER DE CES DAMES

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN

11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

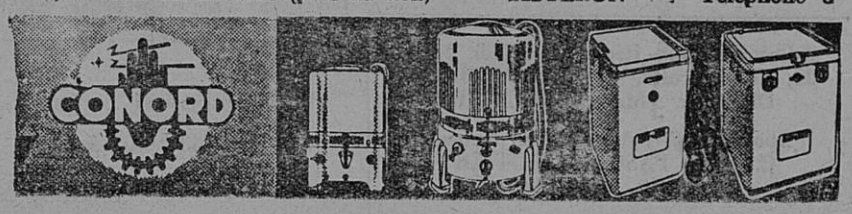

La Maison Marceau BLANC

Bois et Charbons — **Dépôt de Desmarais Frères**

Les 4 Coins — SISTERON

informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

ALCAZAR-DANCING

Le Dimanche 2 Février 1958, à 21 heures, dans la salle de l'Alcazar, se tiendra un Grand Bal qui sera animé par Albert Maïoli avec sa nouvelle formation, sa chanteuse Huguette Lecca et tous ses solistes.

L'orchestre Albert Maïoli, d'excellente réputation, est aimé par la jeunesse et c'est avec joie qu'elle passera quelques heures dans cette agréable soirée.

A l'Alcazar, le 2 Février.

* * * *

VOL

Dans la nuit de Mardi à Mercredi, un vol a été commis au préjudice de M. Roman, chaussures, avenue des Arcades.

Les malfaiteurs, après avoir dévissé la serrure de la porte d'entrée, et il faut qu'ils soient experts en la matière, sont entrés dans le magasin et ont emporté plusieurs paires de gros souliers hommes, dont la valeur s'élèverait à 100.000 francs.

La gendarmerie de Sisteron, prévenue dans la matinée, a immédiatement commencé son enquête.

* * * *

FERMETURE

La Maison ANDRE, confections, informe sa clientèle que le magasin sera fermé du 28 Janvier au 3 Février.

* * * *

Belles Occasions

4 CV état neuf
Citroën TUB 1200 kgs
JEEP - DURIEZ
Prima 39
(Prix très intéressants)
GARAGE BUES — SISTERON

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

PERDU

Somme de 25 000 francs en billets de banque Rapporter contre récompense à M. Javelas, Les Plantiers.

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure

Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec
CALUX
le nouveau radiateur mobile
ANTARGAZ
En vente :
Etablissements BARET
Auto-Durance — SISTERON

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

DEPANNAGE SUR PLACE
dans la région
même le dimanche
des Récepteurs RADIO - TELEVISION
toutes marques
André SALA
Radio - Electricien
17, Rue E. Boyoud — Saint-AUBAN
Téléphone 71 à Saint-Auban
Installation ANTENNES TELEVISION

© VILLE DE SISTERON

L'A. S. A. DU CANAL SAINT-TROPEZ A TENU UNE IMPORTANTE ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche soir une cinquantaine de co-arrosants de l'Association (sur 250) se sont réunis sous la présidence de leur directeur M. Maldonnat Marius.

A la table présidentielle on notait M. le Sous-Préfet de Forcalquier, délégué de M. le Préfet des Basses-Alpes, M. Fauque, maire de Sisteron, et MM. Bertrand H., Moullet M., Lieutier G., Laugier P. et Michelis H., syndics.

M. Maldonnat ouvre la séance et remercie M. le Sous-Préfet et M. le Maire d'avoir voulu honorer cette réunion.

Il donne ensuite connaissance des excuses de MM. Aubert, sénateur, Naegelen et Girardot, députés, qui empêchés, n'ont pu répondre à l'invitation qui leur avait été faite.

M. le président, en un large tour d'horizon, retrace l'activité syndicale pendant l'année 1957; il signale les travaux exécutés notamment au coupe-ravin au prés d'Arrois et à la prise ; il fait part des diverses démarches entreprises et pour terminer il souhaite d'être plus aidé par les syndics auxquels il donne quelques conseils.

M. Michelis, syndic, prend ensuite la parole et donne le compte-rendu de la visite de fin de saison effectuée tout le long de canal par le président, 4 syndics MM. les Ingénieurs du Génie Rural et le garde-canal. M. Michelis qui a relevé tous les travaux qu'il serait utile de faire, donne la liste des ouvrages à refaire ou à reprendre. Il signale également des prises irrégulières et en mauvais état. La commission syndicale ne s'opposant pas à priori à l'installation d'une prise, mais celle-ci doit être faite avec accord du syndicat et d'après les normes fixées.

Le secrétaire donne ensuite le compte rendu financier. Article par article il détaille les recettes, d'une part, et d'autre part les dépenses faites ou restant à solder pour l'exercice 1957. Cet exposé terminé il dépose sur le bureau de l'assemblée toutes les pièces comptables afin que chacun puisse en prendre connaissance.

La deuxième question inscrite à l'ordre du jour est le renouvellement d'une partie de la commission syndicale. Trois syndics sortants : MM. Bertrand H., Laugier P. et Latil L., auxquels s'ajoute M. Pascal E., démissionnaire. Les deux premiers se représentant il s'agit donc de trouver deux nouveaux syndics.

M. le président offre la place à plusieurs arrosants et finalement après un vote à main levée (décidé à la quasi unanimité) MM. Bertrand H., Laugier P., Riogerge G. et Tarquin R., sont élus syndics.

Et l'on en vient aux questions diverses.

M. le directeur expose la situation qui a amené la mise en recouvrement d'autorité par M. le Préfet d'un rôle complémentaire de 1.000 francs par hectare en cours de saison, il remonte chronologiquement les faits, puis il donne connaissance de la correspondance échangée avec les parlementaires au sujet des droits seigneuriaux de Valernes, cause originelle de tout cela.

M. Didier rappelle le vote de l'assemblée générale de l'an dernier pour une taxe à 5.000 frs l'hectare et demande si le syndicat ne peut se gérer lui-même; il estime que M. le préfet a fait preuve d'abus de pouvoir en faisant recouvrer un rôle complémentaire contre l'avis de tous les syndics qui avaient refusé de le signer.

M. le Sous-Préfet lui répond que le syndicat étant une association syndicale autorisée, est placé légalement sous le contrôle de l'autorité de tutelle, en l'occurence M. le Préfet qui, comme pour les communes. peut provoquer des recettes nouvelles s'il estime que la situation financière l'exige. Un syndic fait remarquer à ce sujet que pour 1957 l'A. S. aurait très bien pu boucler son budget sans augmentation, mais qu'il n'y aurait pas eu d'avance pour commencer l'exercice 1958. M. le Sous-Préfet déclare que l'Association aurait été mal venue d'entrer en lutte ouverte avec les services administratifs alors qu'elle venait de bénéficier d'une subvention de 1.400.000 francs pour calamités publiques qu'elle était inscrite avec le n° 5 pour une somme de 10.000.000 de francs au programme d'investissement agricole du département.

Pour en terminer avec cette question il incite les quelques retardataires qui n'ont pas payé la taxe complémentaire à s'acquitter au plus tôt de cette redevance, soulignant que les taxes, assimilées à un impôt direct, peuvent être recouvrées par voie de droit si besoin est.

M. Maldonnat, directeur, donne ensuite connaissance d'une lettre émanant de la Direction Générale du Génie Rural et de l'Hydraulique, transmise par le service du Génie Rural des Basses-Alpes, relative aux droits de Valernes, et qui propose une solution : la dissolution de l'Association, l'abandon pur et simple du canal. Ceci afin d'amener les non-payants à accepter de renoncer à leurs privilèges et à adhérer à une nouvelle association. Cette proposition ne reçoit pas l'approbation de l'assemblée et est écartée pour le moment, en attendant de voir si la loi-cadre sur l'Agriculture n'apporte pas une solution à ce problème. Une large discussion s'instaure alors, mais n'apporte rien de nouveau à la question, pas plus d'ailleurs que les vagues promesses des parlementaires et des ministres intéressés.

Finalement la motion suivante, qui sera transmise à qui de droit, est prise à l'unanimité :

« A l'issue de son assemblée générale l'A. S. du Canal Saint-Tropez proteste énergiquement :

1°) contre l'état archaïque des droits seigneuriaux de Valernes qui, par leur maintient, menace les arrosants de Sisteron... et même ceux de Valernes.

2°) contre l'augmentation imposée par M. le Préfet, augmentation d'autant plus mal venue que les produits de la terre, notamment le foin (principale production des terrains arrosés par le canal) sont en baisse.

L'assemblée demande instamment :

1°) que les services du Génie Rural se mettent plus souvent à la disposition de l'association pour la guider, l'épauler et l'aider.

2°) que toutes démarches soient entreprises d'urgence par l'autorité de tutelle auprès du gouvernement pour remédier à cet état de choses.

* * * *

AUX ANCIENS COMBATTANTS

L'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre des Basses-Alpes communique :

Le délai prévu à peine de forclusion pour le dépôt des demandes tendant à obtenir l'attribution du titre reconnaissant la qualité de :

— Combattant Volontaire de la Résistance ;

— Réfractaire ;

— Personne contrainte au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi ;

— Patriote transféré en Allemagne ;

est prorogé jusqu'au 1er Janvier 1959.

* * * *

LA FOIRE DE SAINT-ANTOINE

Contrairement à nos prévisions la dite foire n'a pas obtenu le succès que nous espérions, alors que la veille il faisait un temps printanier qui laissait espérer un beau temps pour lundi, mais une pluie que l'on attendait pas s'est mise à tomber ce jour-là arrêtant la venue des visiteurs et des négociants en bestiaux puisque seuls quelques porcelets étaient exposés à la vente sur le Pré de Foire. Leur cours évoluait entre 350 et 400 francs le kilo.

Quant à la place du marché, les maraichers en petit nombre offraient leurs produits et rentraient chez eux vers midi. Nous pouvons dire que malgré le patronage de ce vénérable Saint, la foire de lundi dernier fut bien maigre.

Souhaitons que la prochaine qui a lieu le 17 Février soit parmi les meilleures de l'année.

BLANC

Maison BARTEX

22, Rue Droite, 22

Voici l'époque du BLANC

Comme tous les ans la Maison BARTEX offre à sa fidèle clientèle sa quinzaine de BLANC.

Vous trouverez chez nous tout ce qui concerne la literie, articles de toilette, d'hygiène, toute la layette, les tissus d'ameublement, un choix immense de rideaux et de stores.

Toute la lingerie fine pour hommes, dames et enfants, et ceci à des prix tout à fait avantageux.

Vu la hausse incessante des prix nous conservons toujours notre devise *Vendre toujours bon et bon marché.*

Ce que vous ne voyez pas dans nos étalages, vous le trouverez à l'intérieur.

BARTEX

LA MAISON DE CONFIANCE

— — Entrée Libre — —

Aux Meubles Sisteronnais

Télé 093 57, Rue Droite — SISTERON Télé 093

LES MEILLEURS MEUBLES AUX MEILLEURS PRIX

TOUTE LA LITERIE — BALATUM

GRAND CHOIX DE CHAMBRE A COUCHER SALLE A MANGER

Fabrication garantie Grande facilité de paiement

Voyez notre CHAMBRE RECLAME en 160, 3 portes, glace, UNIQUE 49.000

LA BONNE ADRESSE : 57, Rue Droite (ne pas confondre)

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques

Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE

de tous Appareils Ménagers et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière

Moteurs et Pompes Electriques

Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

POISSONNERIE DES ARCADES

Télé 273

SISTERON

Truites vivantes

Ecrevisses Langoustes

Coquillages Poisson congelé

LA FRAICHEUR DE LA MER AU PIED DE LA CITADELLE

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Achetez Scooter, Auto Camion, Car.

AVEC LA FORMULE

CRÉDIT-EXPRESS

- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS

SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.25

DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

Agence L'ABEILLE

Assurances de toute nature

ALIBERT

Rue de Provence — SISTERON

W. VIGNET

Rue de Provence

SISTERON

PARTS

E.D.F.

1958

INDEXÉES A

100 %

PR

Le froid est là... n'attendez plus !

PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT

C'est plus sûr

E. JOUVE Avenue de la Libération Tél. 43 — SISTERON

CHARBONS DE TOUTES QUALITES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN

Avenue des Arcades, B 3 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

A QUI LES GANTS ?...

Une paire de gants a été laissée à la Librairie Lieutier. Les réclamer.

* * * *

AVIS DE FERMETURE

Les épiciers de Sisteron font connaître à leur clientèle que leurs magasins seront fermés le Lundi de chaque semaine à dater du Lundi 27 Janvier 1958 (ou le mardi lendemain de foire).

Le lait frais sera distribué tous les matins dans les établissements habituels.

ETAT-CIVIL

du 16 au 23 Janvier 1958

Naissances : Carol Patricia Jackie Yvette Germain. — Muriel Suzanne Jeanne Le Gallo. — Evelyne Elise Lydie Borel. — Odile Danielle Emeline Sassano. — Elisabeth Michèle Brun. — Michel Henri Maurel. — Arlette Claire Urbain. — Alice Laure Latil. (toutes avenue de la Libération).

Décès : Marie Elisa Désirée Arthaud, 77 ans, avenue de la Libération.

L'OPERATION DU CŒUR

Le premier reportage photographique complet sur l'opération du cœur

dans

PARIS-MATCH

Dans le même numéro :

— Les substitués de Roubaix.
— Anastasia fille du Tsar ?
— La Callas à Paris.
— Noël au Kremlin.

et un magnifique reportage en photo-couleurs : Saint-Paul.

AMATEURS DE BON CAFE

MENAGERES CAFETIERS

achetez vos Cafés, grain, moulu, à la

Torréfaction BOUCHET

30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120

CAFES BOUCHET

Parfum — Arome — Qualité

chez **MUSSO**

5, Rue Saunerie

Grande liquidation

d'Articles d'Enfants

PANTALONS CULOTTES
BLOUSES PULL-OVER
CHEMISES CHAUSSETTES
etc... etc...

Tous ces articles sont sacrifiés au 40 % au-dessous de leur prix

du 15 Janvier à fin Février

LE COIN DE LA CUISINIERE

Crême au Praliné

Quantité : 1 étui d'ENTREMETS ANCEL sucré praliné, 1/2 litre de lait, 3 bananes.

Préparez l'ENTREMETS suivant le mode d'emploi indiqué sur l'étui. Laissez-le refroidir sans remuer. Après complet refroidissement, battez l'entremets en crème à l'aide du fouet. Coupez les bananes en rondelles et incorporez-en environ la moitié à la crème, l'autre moitié devra servir à garnir la surface du dessert.

Servez bien froid, soit dans de jolies coupes, soit dans une jatte.

SPORTS

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo bat Saint-Savournin par 4 buts à 0

Il est temps d'enregistrer une victoire locale. 4 buts à 0, voilà le résultat du match de championnat joué sur le Stade de Beaulieu dimanche dernier, entre Sisteron-Vélo et comme adversaire Saint-Savournin.

Ce match qui est pour Sisteron d'une importance capitale dans ce championnat va pouvoir se maintenir dans cette même division la saison prochaine. Le président Meynier et tous ses collaborateurs sont heureux et les supporters également.

Joué par un beau soleil, un froid vif accompagné d'un modeste vent, ce match n'a pas été d'une très grande classe. De temps à autre de très jolies activités sont obtenues par des actions de passes. C'est plutôt avec un jeu très ouvert que Sisteron a réussi.

Il faut noter l'excellent jeu fourni par le jeune Mouliet, équipier de réserve, qui vient certainement, au cours de ce match, de gagner sa place dans l'équipe première. Il a été le meilleur artisan de cette victoire puisque sur quatre buts, il a su, par trois fois, envoyer dans des conditions difficiles, le ballon dans les filets. Le premier but a été réussi par Lamy sur une tête basse à 80 centimètres environ. Le jeune élève du Collège Azzi, Di Giovanni, Rey et Latil ont, au cours de cette matinée sportive, fait montre de meilleurs joueurs.

L'équipe Sisteronnaise montre actuellement un net redressement, acclimatée dans un excellent esprit de camaraderie et homogène.

* * * *

L'équipe réserve du Sisteron-Vélo a été en déplacement aux Mées, jouant contre l'équipe réserve de ce pays. L'équipe Sisteronnaise, bien dirigée par le toujours jeune Sénéquier, a nettement dominé son adversaire et a gagné par 3 buts à 2.

* * * *

Demain dimanche, déplacement difficile à Aix-en-Provence de l'équipe fanion du Sisteron-Vélo, en match de championnat, contre l'équipe Universitaire de cette ville. De très grande renommée, cette équipe d'étudiants, au jeu universitaire, sera un redoutable adversaire. Sisteron-Vélo alignera sa meilleure formation et faisons confiance à nos représentants qui pratiqueront à cette occasion, du beau foot-ball.

* * * *

Toujours dans le sport, sur la demande des Services Sportifs de l'Académie, MM. Meynier, président, et Honoré, instituteur, trésorier du Sisteron-Vélo, réunissaient jeudi dernier dans la salle de réunion de la Mairie, à 18 h. 30, quelques jeunes en vue de créer une équipe de foot-ball, catégorie cadet, qui serait engagée dans le championnat départemental UFOLEP.

Cette réunion a eu d'heureux résultats. De nombreux écoliers se sont fait inscrire et c'est ainsi que très bientôt, au début du mois prochain, le nombreux public sportif Sisteronnais pourra voir, en lever de rideau, le dimanche, évoluer sur le stade ces jeunes qui désirent qu'une chose pratiquer le foot-ball.

BOULE SISTERONNAISE

Demain Dimanche 26 Janvier, dans une salle de la Mairie, à 9 heures, Assemblée Générale.

Ordre du jour : Compte-rendu moral et financier ; Renouvellement du bureau ; Questions diverses.

Le Comité sortant fait appel encore une fois à l'esprit sportif de ses membres pour qu'ils assistent nombreux à cette importante réunion. Le présent avis tient lieu de convocation.

UN NOUVEAU RECORD

Le pilote Barbera, sur planeur Bréguet 901, a battu au centre de Saint-Auban le record de France d'altitude absolue en atteignant 9.670 mètres. L'ancien record était détenu par Landi avec 9.241 mètres.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT

R. CAFFIN

Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON

Concessionnaire de

Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES

PUBLICITE

ECLAIRAGE
INCANDESCENT
FLUORESCENT
NEON

Toutes teintes
Tous dessins

Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE

Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL

DE SAINTE-URSULE

A. RANQUE — SISTERON

ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE

Toutes Marques

FACILITE DE PAIEMENT

RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON

ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON » toutes teintes

RICHAUD Georges

Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON

Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises

Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT

Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE

Auto - Radio RADIOMATIC

Appareillage Electro - Ménager THERMOR

Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET

Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs

Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones

FACILITES DE PAIEMENT

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON

© VILLE DE SISTERON